

Macron : “le français n’est plus la langue de la France”, “il n’y a plus que “des” langues françaises”

écrit par Christine Tasin | 12 octobre 2018

Art. 110. – Et afin qu’il n’y ait cause de douter sur l’intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu’ils soient faits et écrits si clairement, qu’il n’y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude de lieu à demander interprétation.

Art. 111. – Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l’intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d’oresnavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

S’attaquer aux Français et au passé de la France n’était pas suffisant, il manquait la dernière salve, s’attaquer à notre langue, avec, entre autres, ces deux phrases qui demeureront dans les annales : *“le français n’est plus la langue de la France”*. *“Quand je parle de langue française, je parle de nos langues françaises”*.

Une fois de plus, c’est à l’étranger, en Arménie en l’occurrence, que Macron a prononcé ses “petites phrases” dirigées contre nous, notre nation, notre patrimoine.

http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/francophonie/2018/10/11/37006-20181011ARTFIG00140-pour-emmanuel-macron-le-francais-s-est-emancipe-de-son-lien-avec-la-nation-francaise.php?redirect_premium

Macron a carrément nié- renié- l’article 2 de la Constitution française.

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L’emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L’hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Encore une fois, ce massacreur, sous prétexte qu'il a été élu Président de la République se prend pour le Messie, pour celui qui détient la vérité, et qui serait capable de décider de notre destin, de notre vérité, de notre culture, de notre langue, de notre identité. Contre nous, peuple de France.

On le voit venir de loin. **Il n'y aurait plus Une langue française mais une quantité innombrable de langues françaises...**

Le français et ses formes particulières aux Antilles, celles du Québec, celles du Congo, pourquoi pas le créole tant qu'on y est ? Mais je doute qu'il songe au français que l'on parle encore chez les élites chinoises et qui est celui de Valéry et de Clémenceau... L'enseignant que j'ai été a toujours eu honte de comparer l'excellent français de jeunes lycéens asiatiques à celui parlé et écrit par nos enfants...

Celui-ci, Macron n'en veut pas. Il veut une langue multiculturelle correspondant à la société multiculturelle qu'il veut nous imposer. Tout se tient.

Autant dire que, dans sa tête, la Charte pour les langues minoritaires et régionales sera ratifiée au Parlement lors de la révisions constitutionnelle qu'il a prévue...

Il serait ravi d'achever l'oeuvre de Hollande :

<http://resistancerepublicaine.com/2014/01/07/non-a-la-ratification-de-la-charte-europeenne-des-langues-regionales-et-minoritaires/>

Et il y tant de traîtres régionalistes au Parlement, capables de voter oui à tout rien que pour pouvoir faire traduire toutes les lois en béarnais, en breton, en berbère et en arabe

que ça pourrait bien passer en effet. On est déjà passé à côté...

<http://resistancerepublicaine.com/2014/01/29/361-traitres-ont-vote-pour-la-ratification-de-la-charte-des-langues-regionales-et-minoritaires/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/11/23/la-charte-europeenne-des-langues-regionales-et-minoritaires-definitivement-enterree/>

Son discours en Arménie est sans ambiguïté aucune :

le président de la République a défendu une vision plurielle de la langue française. «Trop institutionnelle» selon lui, il plaide pour sa réinvention.

Cet inculte ne sait pas qu'une langue ne se fabrique pas, ne s'invente pas. Elle s'enrichit.. C'est ce qu'ont fait les poètes de La Pleiade au XVIème siècle, en allant chercher dans les racines latines de nouveaux mots pour développer le vocabulaire des sensations et du jugement, pour faire du français une langue multiple, riche, capable de traduire l'essentiel des faits et des sentiments.

Ils s'y sont mis quand, avec l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) François Premier a décidé que la langue officielle de notre pays serait le français et que actes de justice et textes de lois ne seraient plus en latin ou en langue régionale mais en français.

Ses articles 110 et 111 n'ont jamais été abrogés. (Cliquez pour agrandir la capture d'écran ci-dessous)

[illegible]

Je devrais dire n'avaient jamais été abrogés. Avec

Exterminator Premier à l'Elysée, ils pourraient bien avoir vécu.

“La langue française n'appartient à aucun d'entre nous mais est la propriété de tous. Elle s'est émancipée de son lien avec la nation française pour accueillir tous les imaginaires», a plaidé le président. En citant les noms de Senghor, de Ionesco ou encore, de Milan Kundera, Emmanuel Macron a affirmé que «notre communauté linguistique est un être vivant qui s'enrichit de nouveaux sens», se faisant le héraut d'une vision plurilinguiste de la défense du français. «Quand je parle de langue française, je parle de nos langues françaises. Son épice n'est ni à droite ni à gauche de la Seine. Il est sans doute dans le bassin du fleuve Congo ou quelque part dans la région.”

Bon, rien de nouveau, il disait déjà à peu près la même chose il y a un an à Ouagadougou, et il a confié à Leïla Slimani au nom très français le soin de “déringardiser” le français. Synonyme macronien de “déringardiser” ? Défranciser.

Extrait de notre article consacré au sujet en janvier dernier :

Comment Macron et Leïla Slimani veulent-ils déringardiser notre langue ?

C'est simple, c'est la même recette partout. Dans tous les domaines. L'OU-VER-TURE et le REM-PLA-CE-MENT

Il faut que les auteurs étrangers francophones soient lus – et étudiés à l'école, tant qu'à faire – en France. Le Grand Remplacement c'est, aussi, leurs écrivains qui remplacent les nôtres.

Pour la conseillère de Macron, le français sent le renfermé parce qu'il sent trop son Montaigne et son Molière, son Hugo et son Gide. Le français pour la donzelle doit être d'abord la langue du travail et de l'entreprise, donc une langue simple à manier et à comprendre. Le français ça doit être « cool ». C'est elle qui le dit. En ajoutant « *cool est aujourd'hui rentré dans la langue française.* »

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/15/sauve-qui-peut-leila-slimani-mme-franco-phonie-de-macron-veut-deringardiser-le-francais/>

Déringardiser ? Autrement dit nous dépouiller, nous, de notre langue, pour l'offrir au monde entier.

Un français universel. «Notre langue française est une chance. Ce n'est pas simplement un patrimoine à protéger. Elle a un avenir et cet avenir se joue en Afrique. Son rayonnement, son attractivité, n'appartient plus à la France.

La France, pute de Macron, offerte aux gauchistes, aux migrants, aux locuteurs dits francophones...



On avait bien compris que Macron était attiré, que dis-je, fasciné par les Maghrébins et les Noirs. Mais, au lieu de se contenter de leur offrir son corps et l'Elysée, il veut carrément offrir la France à l'Afrique. Jusqu'à sa langue...

Ce n'est plus le franc Clovis qui amène quelques mots de ses origines aux Gallo-Romains, ce sont les Français qui offrent leur langue en pâture aux Congolais (entre autres,) pour qu'ils caviardent notre langue, la transforment, y ajoutent des mots et phrases de 5 langues congolaises, y ajoutent l'identité congolaise, l'histoire congolaise.. Tout cela pour produire, effectivement, une langue qui n'est plus la nôtre...Et pour nous faire perdre le premier des biens, une langue pour nous rassembler dans la nation, une langue pour analyser, pour nous dire, pour créer et ressentir du beau.

Macron nous tue peu à peu mais sûrement et son attaque de notre langue est peut-être la pire.

Vous me direz qu'entre le français parlé par les personnages de [Maria Chapdelaine](#) il y a un siècle et celui de nos rappeurs, on a peut-être quelque chose à gagner.

Sauf que... ce n'est pas le français du Québec qui excite Macron, c'est par exemple celui du Congolais Sony Labou Tansi explicité (et admiré) dans une étude de l'Université de Besançon. On y découvre sa volonté de faire éclater "cette langue frigide qu'est le français" et l'enthousiasme des auteurs de l'étude universitaire, bien sûr.

Pour illustrer notre propos nous prendrons appui sur le cas de l'écriture romanesque de Sony Labou Tansi, (1983) : L'Anté-peuple, Paris : Seuil. Nous montrerons à quel point ces écrits de Sony bien qu'écrits en langue française ne sauraient être dissociés de la langue maternelle africaine de l'écrivain (scripteur), ni de celle des lecteurs, ni de la vision du monde qu'elle véhicule. Ces écrits fonctionnent comme « un palimpseste »², une « ré-écriture » d'une culture d'expression orale.

« Les Congolais sont des "locataires de la langue française", qui contribuent « aux travaux d'aménagement dans la baraque. » La finalité de ces travaux n'est ni plus ni moins qu'une volonté de "copropriation" de la langue française » (Sony, 1989: 3- 4). La copropriation implique chez Sony le fait d'« [...] éclater cette langue frigide qu'est le français, c'est-à-dire en lui prêtant cette luxuriance et le pétilllement de notre tempérament tropical, les respirations haletantes de nos langues et la chaleur folle de notre moi vital [...] » (Ngal, 1982 : 134, cité par Devésa, 1996 : 326).

En somme, cette volonté de « copropriation » de la langue française est telle qu'« il y a des calibres de sens où le mot le plus vulgaire peut être considéré comme un mot rare » (Sony, 1983: 19).

Ainsi donc, les altérations rencontrées dans ses écrits ne sont pas fortuites. Elles

sont bel et bien conscientes.

Voyons, à présent, à partir de quelques exemples concrets, comment s'opère cette copropriation du français par Sony. Nous aborderons, tout d'abord, les aspects liés à la variation et à la créativité langagière.

2. Variation et créativité langagières dans L'Anté-peuple

Nous distinguerons sous cette rubrique deux aspects dans l'usage du français par le scripteur. Il y aura d'un côté les créations langagières et de l'autre les variations langagières. Par variations langagières nous entendons tout ce qui relève du changement de langue, du « dire autrement » et du passage d'une langue à l'autre. Car, comme nous aurons l'occasion de le démontrer au moyen des exemples précis, le texte de Sony se présente comme un feuilleté. « [...] Sous le langage [du scripteur il y a] un sous-langage, sous le dire un sous-dire³ qui agit de la même manière que le sucre dans l'amidon : il faut mâcher fort pour qu'il sorte » (cf. Ngal, 1982 : 138, cité par Devésa, 1996 : 61). Et sous ses phrases en français se cache, bien souvent, la traduction d'une expression ou d'un rythme d'une des multiples langues congolaises dont il a l'usage. Les ruptures incessantes qui en découlent peuvent dérouter plus d'un lecteur. C'est pour parer à cette éventualité que le scripteur a orienté son texte vers une intelligibilité maximale pour l'Autre (le lecteur). Cette orientation se fait au moyen des indices visuels tels que les guillemets, l'utilisation de l'italique ou encore des notes explicatives, des notes de bas de page...

Cela revient à faire du texte une sorte de « manuscrit » publié avec notes et commentaires comme pour une édition critique. Le lecteur modèle visé est donc un lecteur capable d'accepter ce genre de présentation.

[...]

2.1. De la créativité lexicale dans L'Anté-peuple

Nous avons constaté que le scripteur avait tendance à créer son propre langage ; langage qui relève plus d'un impossible deuil de la langue maternelle (cf. Hassoun, op. cit.) plutôt que d'une mauvaise maîtrise de la langue française comme on veut bien nous le faire croire.

[...]

Dans ce langage fait de « fragments de la langue maternelle » (Hassoun, op. cit.) sur lequel vient s'adosser la langue française, les créations lexicales désignent la partie la plus féconde. Ces créations se déclinent en plusieurs procédés. Nous signalerons d'abord l'analogie. Un bel exemple de ce type de création lexicale nous est donné dans les occurrences ci-dessous :

a. – « Quand une femme est belle et que vous refusez de la trouver belle – dites-vous qu'il y a anguille sous cœur » (p. 16)⁴.

b. – « ces gens de la ville, quand ils viennent chercher noise aux pêcheurs, c'est qu'il y a anguille sous pirogue » (p. 126) ;

c. – « Les bérets ont des oreilles, mon cher ! » (p. 136).

Les expressions (a) et (b) ont été créées par analogie avec anguille sous roche , tandis que l'exemple (c) s'inspire de : les murs ont des oreilles.

Nous avons aussi noté des phénomènes de dérivation dans le roman. Ces dérivations peuvent être préfixales comme c'est le cas dans :

d. – « Elle « déchoquait », comme disent les gens d'ici » (p. 37) ; « incharmable » (p. 40) ; « enmochez » (p. 63).

Les cas de suffixation relevés sont de type verbal avec civilisationner obtenu à partir de civilisation ; craber ? (p. 93) qui vient de crabe.

L'autre forme de dérivation très productive dans L'Anté-peuple ce sont les mots-valises. Bien qu'ils soient assez présents dans le texte nous ne citerons que quelques occurrences représentatives de ce phénomène pour illustrer notre propos :

e. – « J'ai horreur des publicités sexuelles. Et toutes les femmes d'aujourd'hui pratiquent la publi-sexualité. Elles vivent très dispersées sexuellement » (p. 37).

On peut aussi citer d'autres expressions telles que : blanconnerie (p. 61) < blanc + connerie

Toutes ces unités foisonnent dans le roman, telles de « [...] grosses sauterelles noires » (p. 81) complexifiant davantage l'accès au sens par leur extrême disponibilité sémantique et leur opacité. Elles expriment le désir du scripteur de sortir de l'« insipide monde des insipidités » (p. 109). Et la compréhension ne devient plus qu'un cas particulier d'un malentendu entretenu par des « mots

enveloppés d'une curieuse magie » (p. 33). Le malentendu est à prendre ici au sens propre parce qu'il s'agit de jeux sur le signifiant, sur ce qui est « entendu ». Et le scripteur de nous mettre en garde : « Les mots. Tu ne comprendras pas tous ces mots » (p. 111).

Voyons à présent comment se manifestent les variations langagières dans L'Anté-peuple.

[...]

2.3. L'emprunt aux langues congolaises

Dans l'Anté-peuple sont insérés des extraits de chanson en lingala tirés du répertoire congolais. En voici un exemple :

– « Banda yangaï bomwana nazwaka te kaka nzambe
nako kwamisa. »

« Depuis ma tendre enfance

Je n'ai jamais eu de bonne fortune C'est pourquoi j'emmerde Dieu. »

Mais si l'on regarde de plus près cet extrait, on s'aperçoit que le scripteur a « [...] changé le dernier mot du couplet pour mettre la chanson à sa propre dimension – Ley [musicien congolais auteur du texte cité par le scripteur] avait parlé de « prier Dieu », lui [est allé] trouver le mot kwamisa [en italique dans le texte]. Dans une langue du pays : emmerder Dieu » (p. 15). La langue dont il est ici question, c'est le kikongo. Ce procédé d'hybridation, le scripteur l'étend au français comme cela peut se constater dans l'exemple suivant :

« Baka cent ! Baka deux cents⁵ ! » (p. 20)

Dans cet exemple nous avons une lexie composée, née de l'association de : Baka (qui veut dire en munukutuba « prendre ») + cent (du français)

Nous avons relevé cinq langues employées par le scripteur dans le roman. Il s'agit, par ordre alphabétique, du français, du kikongo, du lingala, du munukutuba et du téké, langue parlée au Congo-Brazzaville et en République Démocratique du Congo (cf. l'expression Olum' a niama⁶ !, In : L'Anté-peuple, page 135). C'est ici que le texte sonyen fonctionne comme un feuilleté. En outre, si l'on ajoute les traductions et les innovations sémantiques la matière langagière du texte se densifie encore un peu plus semant le doute dans l'esprit du

lecteur.

[...]

3.1. La traduction

Puis le scripteur se fait tour à tour marqueur de parole (Chamoiseau, 1997), truchement, devant cette « liquidité dans la pensée, dans la parole, dans le geste » (Sony, 1983: 87) et le « vertige » (Sony, op. cit.: 27) **qui découle de cette « rumba saccadée » des mots issus des langues congolaises**. En voici quelques exemples :

- a. – « ce n'est pas le nombre de mouches qui fait la quantité de caca » (p. 73).
- b. – « Un monstre, hélas ! que j'ai eu la douleur d'aimer crasseusement » (pp. 31 ; 73).
- c. – « Il se bouchait l'être pour en refuser l'entrée à cette gamine » (p. 25).

En effet, quiconque est bien au fait des langues congolaises s'apercevra aisément que le scripteur traduit littéralement des mots ou des phrases entières tirées des langues congolaises. L'expression se bouchait l'être dans l'exemple (c) vient du kikongo (kanga nitu), tout comme l'exemple (b) n'est qu'une traduction d'un proverbe tiré de la même langue. Enfin, aimer crasseusement se dit en munukutuba pour « aimer à la folie. » Ici aussi, il ne s'agit que d'une traduction littérale d'une expression empruntée à une langue congolaise. Derrière ce qui peut paraître comme des constructions impropres se cache en réalité l'ingéniosité d'un orfèvre qui jongle avec les mots et les langues. De temps en temps, il mêle les langues entre elles, pour faire un clin d'œil « aux gens d'ici » (Sony, 1983: 37).

Il faut comprendre ce passage au sens qu'il n'y a plus aucune dimension sociale/conventionnelle (ap)portée par les mots.

Les écrits littéraires francophones africains 95

3.2. Les innovations sémantiques

Le clin d'œil, c'est aussi l'emploi par le scripteur d'expressions qui sont fortement marquées géographiquement et culturellement. C'est le cas pour les expressions : cavacha [...] ; ékonda saccadé (p. 35) qui sont usitées sur les deux rives du fleuve Congo. C'est ici qu'il faut restituer ces expressions dans leur contexte d'emploi pour mieux en apprécier le sens ainsi que le travail fait sur la

langue et le sens.

d. – « La piste grouillait d'un monde heureux, rythmé, des gens qui « choquaient ». Le choquer était cette nouvelle danse zaïroise qui avait détrôné la cavacha et l'ékonda saccadé. Elle étendait son empire sur tous les âges du fait que la rumba devenait notre danse moins athlétique. On choquait en basculant la poupe sur les côtés, les bras et les jambes réduits en ondes de chair insoumise, désordonnée, intransigeante. La tête tanguait comme un bouchon dans les eaux du mouvement. [...] La gamine choquait avec un beau jeune homme à lunettes noires ; mais pour elle, c'était une danse de pure formalité, elle n'y prenait visiblement aucun plaisir [...]. » (p. 35)

e.- « Aujourd'hui comble des combles, les nièces dansent avec leurs oncles⁸. Paraît que c'est la « civilisation », et ces gens qu'on avait mis très peu de temps à civiliser s'embrouillaient un peu dans leurs pratiques. Dadou reconnut que Yealdara dansait parfaitement bien. Elle était ample dans ses volutes, frétilante, pratiquement choquante. La gamine cachait mal sa jalousie : elle s'agitait. Elle déchoquait, comme disent les gens d'ici. » (p. 37)

Ainsi donc à partir de choqué, le scripteur a créé déchoquer qui veut ici dire « s'agiter » ou « mal dissimuler sa jalousie ». Mais ce qui déchoque ici dans l'usage fait de la langue française par le scripteur, c'est la solidarité entre les unités de la langue telle qu'elle s'organise dans le texte.

3.3. Du pervertissement des règles de la combinatoire

Au niveau de la combinatoire, le scripteur dans *L'Anté-peuple*, tel V. Hugo (1827), « jette un bonnet rouge » – par moment – sur la structure des phrases en français. Cette liberté que prend le scripteur donne naissance à des tournures assez insolites du type :

⁸ Étant donnée la prédominance de la descendance matrilineaire chez les Kongo, le rapport entre le frère de la mère et les enfants de la sœur de celui-ci constitue la veine principale de la structure lignagère. Ce rapport se caractérise par l'échange vital et par la réciprocité. Les enfants de la sœur doivent respect et déférence à leur oncle et lui font des dons. En sa qualité de chef de lignage, l'oncle maternel doit faire preuve de générosité. Il doit également être disposé à partager avec ceux qui tombent sous sa responsabilité. Aussi, les Kongo disent-ils que « le sein maternel est fait pour porter [la vie] », mais l'oncle est fait pour nourrir [-dish,

« faire manger »] les membres de son lignage. Il est appelé Ma mbakle (en kuni langue bantou du Congo), ce qui traduit littéralement veut dire « maman qui a des attributs masculins ».Choquer avec son oncle va à l'encontre des convenances. Car selon la tradition Kongo, un oncle ne danse pas avec sa nièce.

[...]

<http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Nzikou%20Jean-Michel.pdf>